

30 SEP. 2009
Par... 394

AAF-SA

Société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros
Siège social : Rue William Dian, 27620 Gasny
775 574 213 R.C.S. Evreux

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
du 13 décembre 2005

Le 13 décembre 2005, à 17 heures, les actionnaires d'AAF-SA, société anonyme au capital de 5.335.715,60 euros, dont le siège social est situé Rue William Dian, 27620 Gasny, se sont réunis en assemblée générale annuelle au 24 rue de Prony, 75017 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, qui est signée par tous les actionnaires présents à l'assemblée et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau.

M. Gérard Jean est désigné comme Secrétaire.

Cinquième résolution

L'assemblée générale nomme administrateurs :

- Mme. Carmella Wantland,
- M. Stephen Thomas Kapsalis,
- M. Thomas Quail,

pour une durée qui prendra fin avec l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social en cours.

Les mandats d'administrateur de AAF-McQuay France et de AAF-McQuay International Inc. ne sont pas renouvelés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 heures 25.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé, après lecture, par les membres du bureau.



Gérard Jean

Secrétaire de l'assemblée